

■ Simulation politique

Évaluation liée à la simulation fédérale complète

PARTICIPATION AU COMITÉ PARLEMENTAIRE

Consignes

Afin d'étudier les trois projets de loi, on crée trois comités parlementaires composés de membres des différents partis politiques, répartis de façon proportionnelle à leur poids à la Chambre des communes.

Pour contribuer plus solidement à l'étude détaillée du projet de loi, chaque membre du comité devra effectuer une recherche documentaire afin de se renseigner sur les enjeux liés au projet.

Concrètement, chaque membre devra réaliser au moins cinq interventions dans l'ensemble de l'étude détaillée du projet de loi. De plus, au moins une de ces interventions devra faire référence au point de vue d'un spécialiste du sujet, avec citation directe et référence bibliographique à l'appui. Il n'y a pas de longueur prescrite pour une intervention ; elle peut être de seulement quelques lignes ou comporter quelques paragraphes.

GRILLE DE CORRECTION

1) Nombre d'interventions suffisant :	/50
2) De façon générale,	
a. les interventions contribuent de façon significative aux débats :	/20
b. les interventions sont fidèles à l'idéologie du parti :	/10
c. les interventions respectent le langage parlementaire :	/05
3) Utilisation pertinente du point de vue d'un spécialiste :	/10
4) Qualité de la source utilisée :	/05
Total :	/100

